

**VŒU**  
**Schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)**  
**Demande d'approbation définitive du SDRIF**

LE CONSEIL,

sur la proposition du groupe Les Verts au nom de la majorité municipale

ADOPTE le vœu suivant :  
(par 37 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention)

Le Conseil Régional a adopté, le 25 septembre 2008, le projet de SDRIF à une très large majorité. Ce document confirme la volonté des élus d'inscrire notre région dans le développement durable en alliant développement économique, accroissement de l'offre de logements et de transports collectifs, préservation des espaces naturels et agricoles. C'est un outil essentiel au service de l'égalité sociale et territoriale.

Le SDRIF ambitionne la production de 60.000 logements par an et vise le plein emploi.

Ce projet a fait l'objet d'une très large concertation depuis 4 ans à laquelle ont été associés les élus, les différents acteurs économiques, sociaux et associatifs. Le 11 juin, la commission d'enquête publique a donné un avis favorable unanime au projet de SDRIF.

L'Etat a été associé à toutes les étapes de ce projet.

La mise en oeuvre du SDRIF constitue une urgence pour l'avenir de l'Ile-de-France. Il est impatientement attendu par les élus locaux afin de pouvoir réaliser les projets de leurs territoires.

Le conseil municipal d'Ivry-sur-Seine réuni le 23 octobre 2008 demande au gouvernement de transmettre sans attendre le SDRIF arrêté au Conseil d'Etat pour son approbation définitive.

RECU EN PREFECTURE  
LE  
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE  
LE 24 OCTOBRE 2008